

Guillemette de Voulaine, sa femme. Le sceau apposé sur ces actes laisse voir une merlette intacte, et deux autres partiellement effacées.

Le 23 mai 1372, il rend hommage au roi Philippe V et « fournit le dénombrement de sa terre de Mignot en justice haute, moyenné et basse, et des fiefs qui en dépendent (13).

Il laissa deux fils, Foulques et Jean qui suit.

Foulques, écuyer, seigneur de Mignot, avait épousé Marie de Crécy. Il mourut sans enfants.

Après lui, la terre de Mignot passa aux de Saux-Vantoux, nous ne savons en vertu de quel acte ou transaction. Toujours est-il que des lettres patentes de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, datant de 1408, condamnent les fils de Jean de Saux-Vantoux, Henri et Girard, à payer au Val des Choux les redevances fondées par Foulques et dame Flore, en 1229.

II

JEAN, deuxième fils de Fourqueaux et de Guillemette de Voulaine, fut lieutenant de Gaspard de Bureau, grand-maître de l'artillerie de France. Il épousa, le 14 janvier 1410, Jeanne de Ponteaux. En l'année 1450, il fit son testament, par lequel il établit son fils, Guillaume, son héritier universel. Il semble n'avoir laissé que ce fils.

(13) *Chambre des comptes de Bourgogne*. Cote 93, liasse 2 de la layette de la Montagne, n° 107.